PATINOIRE

La Blache condamnée à vieillir

"Dans ce dossier de la patinoire, désormais, j'y vois plus clair", a confessé le maire de Gap. Certes, il faut reconstruire un nouvel équipement. Mais pendant combien de temps devra-t-on encore utiliser l'actuelle patinoire ? "Longtemps", a commenté Pierre Bernard-Reymond, car l'enveloppe du nouveau stade de glace dépasserait les 14 millions d'euros. Photo VIRGILE

Pierre Bernard-Reymond a annoncé lundi soir, lors de l'assemblée générale de l'Office municipal des sports, qu'il se contenterait d'une "réfection légère" de l'actuelle patinoire en attendant la création d'un "nouveau stade de glace en un autre lieu".

Son rêve, Pierre Bernard-Reymond l'a livré lundi soir : "*Il faut construire un stade de glace dans la plaine de Lachaup*". Ni plus, ni moins. PBR l'a répété lors de l'assemblée générale de l'Office municipal des sports : "*Dans ce dossier, j'y vois clair. Pendant quelque temps, nous avons hésité, des études ont été menées. Mais vu l'essor du hockey, des sports de glace, une piste ne suffit pas : il faut pouvoir accueillir une équipe de hockey et permettre des animations ludiques à la hauteur d'une ville de montagne comme la nôtre.* " Donc, le maire voit grand. Le stade de glace serait installé au sein du projet de "Fun Shopping", proposant commerces, lieux sportifs (stade de glace, manège à cheval, salle d'escalade, etc.) et culturels. "*Un site attractif pour les Alpes du Sud, dont l'influence dépassera Manosque et Briançon*", s'est enflammé PBR.

Daniel Galland, son adjoint aux sports, nous l'a concédé en aparté : "*L'avenir de la patinoire est ailleurs : il faut sortir du centre-ville, quand il y a des matchs, ça pose trop de problèmes. A l'avenir, il ne faut pas disperser les équipements sportifs mais les concentrer.* "

Avec quels moyens ?

Seulement voilà, Gap a-t-elle les moyens de ses ambitions ? Un tel chantier coûterait une fortune : au moins 14 millions d'euros pour le seul stade de glace. "*La ville n'a pas les moyens aujourd'hui*", a confessé PBR, "*il faut phaser, étudier, préparer : donc déblayer le terrain.* " Autant dire qu'on n'est pas prêt de chausser les patins sur ce nouvel équipement, pourtant très attendu. "*Nous allons utiliser la patinoire actuelle pendant encore longtemps*", a-t-il ajouté. "*Mais si nous avons un problème dans le système réfrigérant, la commune pourra débloquer de 150 000 à 300 000 euros.* "

Encore un colmatage dans l'urgence, diront certains. La charpente a été revue, des travaux ont été effectués dans les bureaux au premier étage et dans les vestiaires. Mais cette patinoire reste vétuste : les tuyauteries flanchent, des trous ont été colmatés dans la glace, des infiltrations ont été repérées dans la toiture. Sans oublier les conditions de jeu : parfois, il arrive que le brouillard envahisse l'enceinte.

Pourquoi ne pas aller plus vite ?

Alors, pourquoi ne pas aller plus vite et réparer franchement l'existant ? Et pourquoi ne pas avoir utilisé les fonds européens, disponibles en vue de la préparation des JO de Turin de 2006 ? Une enveloppe haut-alpine qui s'élevait tout de même à 6 millions d'euros. Selon Christian Séard, vice-président du conseil général, contacté hier par téléphone, "*c'est effectivement dommage*". Mais "*quand notre équipe est arrivée aux commandes du conseil général l'année dernière, tout était déjà bouclé : la précédente majorité avait favorisé le nord du département. Il était trop tard. Si la patinoire de Gap avait été rénovée, sûr qu'elle aurait été plus attractive pour les équipes nationales qui auraient voulu s'entraîner. Après tout, nous n'étions pas si loin de Turin.* "

Pierre Bernard-Reymond a balayé l'argument lundi soir : "*Au départ, la ville de Gap était considérée comme étant trop loin de Turin et n'entrait pas dans les villes subventionnables.* " Après, "*quand on nous a dit que c'était bon, c'était trop tard pour permettre une rénovation lourde et livrer la patinoire avant les JO.* " Surtout, il y avait une impossibilité juridique. Ces travaux nécessitaient un permis de construire "*qui ne nous aurait pas été délivré car le niveau de la patinoire est trop bas par rapport à la Luye*", a poursuivi l'édile. Plan de prévention des risques oblige. "*La ville aurait dû investir beaucoup en autofinancement pour un résultat peu satisfaisant.* "

Damien RICAUT ■